



Saint-Antoine-sur-Richelieu

Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu
1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0
Téléphone : (450) 787-3497 Télécopieur : (450) 787-2852
municipalite@sasr.ca

Saint-Antoine-sur-Richelieu, le 21 mars 2018.

Projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecœur
Agence canadienne d'évaluation environnementale
901-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0C1
Téléphone : 418-649-6444
Courriel :
CEAA.ContrecoeurPortProject-ProjetPortContrecoeur.ACEE@acee-ceaa.gc.ca

OBJET : Lettre d'appui au projet de terminal à conteneurs à Contrecœur ainsi que nos recommandations dans l'optique d'un développement durable.

Madame, Monsieur,

Par la présente, la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu prend position en faveur du projet de terminal à conteneurs à Contrecœur. Notre municipalité est une voisine immédiate de Contrecoeur et saura assurément bénéficier des retombées économiques et démographiques de ce projet. C'est pourquoi nous appuyons l'implantation du projet de terminal à conteneurs à Contrecœur.

Nous prenons en considération que le projet de Contrecœur est le résultat de quatre années de travail sur le terrain ce qui a permis de cerner les préoccupations locales et de mettre à contribution les acteurs clés dans l'identification de solutions visant à limiter les impacts du projet. Le Port a démontré sa volonté de développer un projet à la fois générateur d'importantes retombées économiques et respectueux de l'environnement.

Nous considérons qu'un développement portuaire à Contrecœur est un projet structurant pour la région, en cohérence avec les orientations de développement et avec les investissements prévus à plusieurs égards; Stratégie Maritime, projets de zones industrialo-portuaires et pôle logistique.

Le projet de Contrecœur contribuera de façon importante au dynamisme économique de la région. La création importante d'emplois, tant pour la phase de construction que pour l'exploitation du nouveau terminal, est accueillie favorablement par les travailleurs et les entreprises de la région qui possèdent les ressources requises pour participer, travailler et s'impliquer dans un projet de cette envergure.

L'arrivée d'un projet de terminal à conteneurs à Contrecœur aura assurément des impacts positifs sur notre économie régionale. La concentration des acteurs de l'industrie maritime dans la grande région de Montréal et la présence d'une chaîne logistique bien établie militent en faveur d'une expansion à proximité du Port de Montréal. Le site de Contrecœur présente les caractéristiques requises pour permettre au Port de Montréal de soutenir à long terme la croissance du marché du conteneurs, espace requis en zone industrielle, proximité du réseau ferroviaire (CN), potentiel de développement périphérique en cohérence et complémentarité avec les activités du Port.

Concernant la circulation de camions sur les voies actuelles, soit les principaux axes routiers (A30 et 132), il y aura lieu de trouver des solutions pour assurer la libre circulation des travailleurs qui déjà se plaignent des congestions quotidiennes sur l'autoroute 30.

La densification des populations de notre région a des répercussions et l'ajout de milliers de camions lourds sur ces voies deviendra cauchemardesque pour tous les nombreux utilisateurs de ces trajets, incluant bien sûr les camions. Les conséquences sur les gaz à effet de serre sont aussi à considérer dans ces conditions. La route 223 en bordure du Richelieu, limitée à la circulation locale pour les camions, deviendra une alternative recherchée, cela risque de détériorer cette route panoramique déjà affaiblie en de nombreux endroits en bordure de la rivière.

Nous faisons nôtres les suggestions transmises par un participant aux consultations récentes, et conseillons municipal dans notre municipalité, et suggérons que les déblais du dragage du lit du fleuve pour l'agrandissement du port soient déposés ailleurs que sur le terrain du port, que le transport des déblais se fasse par train - plusieurs carrières sont situées non loin de la ligne du CN (de Sorel) qui passe près de port et qui aura un nouvel embranchement pour desservir le port. Ceci permettra de ne pas "stériliser" des terres, et l'utilisation du train sera plus efficace énergétiquement que celui de camions. Pour relier le chemin de fer à des sites "off-line", des convoyeurs peuvent transférer les déblais aux sites choisis. Ce système est largement utilisé au Royaume-Uni, pour le transport d'agrégats, de déblais voire même de déchets.

Épargnez notre milieu de vie de la pollution et du bruit des nombreux camions, et faites usage de trains, plus efficaces et moins polluants.

Concernant la question environnementale, la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu croit qu'il est nécessaire de prévoir certaines mesures dans le développement engendré par le Port de Montréal à Contrecoeur. Nous souhaitons que les municipalités de la MRC de Marguerite-D'Youville adoptent des règlements contraignants sur la protection de l'environnement, car si le projet d'agrandissement du port de Contrecoeur est bien documenté, les sites en aval et en amont risquent de voir des projets de développement industriels qui ne seront pas aussi bien documentés en termes de protection environnementale. Cela risque d'accroître des effets cumulatifs sur la protection de la faune, la flore et l'habitat humain et favoriser un développement à géométrie variable en termes de responsabilités des principaux acteurs concernés, soit les municipalités, le fédéral, le provincial et les promoteurs.

Il faut reconnaître aussi que la mise en place du quai dans le fleuve Saint-Laurent entraînera certainement des dommages majeurs sur le chevalier cuivré et son habitat. Vu la rareté du chevalier cuivré, espèce cuivré et sa présence dans la région, la perte de l'habitat à fort potentiel pour l'éventuel rétablissement de l'espèce que constitue le lit du fleuve aux abords du futur port, cette perte doit être compensée par un investissement récurrent pour la préservation de cette espèce dans la rivière Richelieu qui, à l'heure actuelle, est le seul cours d'eau où des activités de reproduction sont confirmées pour cette espèce rare qui n'existe nulle part ailleurs au monde qu'au Québec. C'est l'engagement qu'adoptent les entreprises responsables.

Pour l'ensemble des éléments qui ont été énoncés, d'une part, nous appuyons le projet de terminal à conteneurs à Contrecoeur et croyons que son implantation entraînera des retombées positives pour notre communauté. D'autres part, nous souhaitons également que les recommandations énoncées soient prises en compte, ce qui favoriserait une meilleure acceptabilité sociale du projet et garantirait le maintien d'une qualité de vie recherchée par les citoyens venus s'établir dans notre milieu de vie.

Je vous remercie de votre attention,

Chantal Denis, mairesse
Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

c.c. Maud Allaire, mairesse de Contrecoeur
c.c. Suzanne Roy, préfète de la MRC Marguerite d'Youville
c.c. Diane Lavoie, préfète de la MRC de la Vallée du Richelieu